


**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Comité de statistique

**Troisième session**

Bangkok, 12-14 décembre 2012

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire \*

**Coordination des activités de renforcement des  
 capacités statistiques: Partenariat régional**

**Résumé des activités des Partenaires pour le  
 développement statistique en Asie et dans le Pacifique  
 durant la période 2010-2012**

**Note du secrétariat**

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction .....	2
II. Constitution .....	2
III. Mécanisme de partage de l'information .....	2
IV. Activités du Partenariat durant de la période 2010-2012 .....	3
A. Sensibilisation .....	3
B. Renforcement du rôle des bureaux de statistique nationaux comme chefs de file des systèmes statistiques nationaux .....	3
C. Modernisation des systèmes d'information statistique nationaux .....	4
D. Coordination du développement des principales séries d'indicateurs dans les domaines des statistiques sociales, économiques, environnementales et démographiques .....	4
E. Promotion de l'amélioration et de l'utilisation des données administratives .....	6
F. Coordination de la formation statistique .....	6
V. Approche coordonnée pour l'assistance aux pays .....	6
VI. Domaines d'activité pouvant faire l'objet de collaboration à l'avenir .....	7
VII. Conclusions .....	7

\* E/ESCAP/CST(3)/L.1/Rev.1.

## I. Introduction

1. Les Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique, constituent un réseau régional d'organisations internationales, régionales et sous-régionales et de donateurs bilatéraux intéressés par l'amélioration des statistiques en Asie et dans le Pacifique<sup>1</sup>. Le Partenariat est coprésidé par la Banque asiatique de développement (BASD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). La Division de statistique assure les services de secrétariat du Partenariat.

2. Le Partenariat s'est réuni à trois reprises: le 14 décembre 2010 à Bangkok, le 9 septembre 2011 à Luxembourg et le 26 février 2012 à New York. Une quatrième réunion du Partenariat est prévue à Bangkok concurrentement avec la troisième session du Comité de statistique.

## II. Constitution

3. À sa quarantième session, la Commission de statistique a prié la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique d'établir un mécanisme informel pour la coordination des contributions des donateurs en faveur du développement statistique dans la région<sup>2</sup>.

4. À cette fin, le secrétariat a invité les partenaires de développement qui portaient un intérêt au développement statistique dans la région Asie-Pacifique et jouaient un rôle dans ce domaine à étudier la constitution d'un mécanisme de coordination. À la première réunion des Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique, qui s'est tenue à Bangkok le 14 décembre 2010, les organisations internationales, régionales et sous-régionales et les donateurs bilatéraux ainsi que les représentants des Gouvernements de l'Australie, de la Fédération de Russie et du Japon ont convenu d'établir le Partenariat dans le but d'accentuer les effets cumulés des activités de renforcement des capacités en améliorant la coordination, la synergie et la complémentarité entre les partenaires<sup>3</sup>.

5. Le Partenariat a décidé d'aligner ses travaux sur les décisions prises et les priorités arrêtées par le Comité de statistique et de les coordonner avec le Comité de coordination des activités de statistique au niveau mondial. Il a par ailleurs été convenu que le Partenariat rendrait compte des progrès accomplis dans la réalisation de ses objectifs stratégiques au Comité de statistique.

## III. Mécanisme de partage de l'information

6. Le Partenariat a décidé de travailler en réseau pour assurer le partage de l'information et stimuler la collaboration concernant les initiatives en cours, plutôt que de définir un programme séparé. Reconnaissant que le partage de l'information est une première étape vers l'amélioration de la coopération et de la collaboration, les partenaires ont décidé d'utiliser le *Rapport sur le soutien des Partenaires à la statistique (PRESS)*<sup>4</sup> comme principal support pour le partage de l'information. Cette décision se fonde sur une évaluation du rapport PRESS réalisée par le secrétariat du Partenariat

---

<sup>1</sup> Voir [www.unescap.org/stat/partnership/index.asp](http://www.unescap.org/stat/partnership/index.asp).

<sup>2</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2009, Supplément n° 4 (E/2009/24-E/CN.3/2009/29)*, chap. 1, sect. B, décision 40/112, alinéa f).

<sup>3</sup> Voir <http://unstats.un.org/unsd/acsub/2011docs-17th/SA-2011-12-ESCAP.pdf>.

<sup>4</sup> Voir [www.paris21.org/Press](http://www.paris21.org/Press).

(CESAP), avec l'appui technique du Partenariat statistique au service du développement au 21<sup>ème</sup> siècle (PARIS21)<sup>5</sup>.

7. Le Partenariat a estimé qu'un rapport PRESS axé sur l'Asie et le Pacifique serait utile pour faciliter la coordination de l'action en faveur du développement statistique dans la région Asie-Pacifique. Outre la mise en œuvre des autres recommandations du Partenariat, PARIS21 a publié un rapport spécial sur l'Asie et le Pacifique en décembre 2011, dont un chapitre est consacré aux activités de formation<sup>6</sup>.

8. Il est indiqué dans le rapport que la majeure partie de l'appui au développement des capacités statistiques dans la région Asie-Pacifique était destinée à un petit nombre de bénéficiaires (10 pays y ont bénéficié de 89,5 % de l'ensemble des affectations par pays). Les données recueillies ont montré que l'on ne pouvait guère établir de lien entre le volume d'appui aux statistiques et les besoins des bénéficiaires en matière de développement des capacités. Il est précisé dans le rapport que 64 % de l'appui financier apporté aux pays de l'Asie du Pacifique pour le renforcement de leurs capacités statistiques étaient fournis par l'Union européenne, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Banque mondiale.

#### **IV. Activités du Partenariat durant de la période 2010-2012**

9. Les activités du Partenariat depuis sa création sont présentées ci-après. Elles sont groupées selon les six objectifs stratégiques qui ont été retenus à sa première réunion.

##### **A. Sensibilisation**

10. Pour renforcer les capacités statistiques nationales, les gouvernements doivent reconnaître la nécessité d'investir dans les statistiques. À cet égard, la sensibilisation des principaux ministères et décideurs à l'importance des statistiques est un élément essentiel des activités de renforcement des capacités. Le Partenariat a souligné le poids de l'action de sensibilisation dans tous les domaines de ses activités, et il a reconnu que le Plan d'action de Busan pour la statistique, qui avait été entériné au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, offre l'occasion de mieux mettre en évidence les statistiques et d'en améliorer le contrôle<sup>7</sup>.

##### **B. Renforcement du rôle des bureaux de statistique nationaux comme chefs de file des systèmes statistiques nationaux**

11. Le Partenariat a reconnu que les stratégies nationales adoptées pour le développement des statistiques sont importantes pour structurer l'action et renforcer le rôle des bureaux de statistique nationaux, et chaque membre du Partenariat devrait défendre le rôle important joué par ces bureaux en faveur de l'amélioration de la coordination des systèmes statistiques nationaux auprès des responsables gouvernementaux de leurs ministères concernés respectifs et d'autres réseaux.

<sup>5</sup> Voir [www.unescap.org/stat/partnership/PRESS-assessment.pdf](http://www.unescap.org/stat/partnership/PRESS-assessment.pdf).

<sup>6</sup> *Partner Report on Support to Statistics PRESS 2011 Round - Special Report on Asia-Pacific* (Paris, PARIS21, 2011). Peut être consulté à l'adresse ci-après: [www.paris21.org/sites/default/files/PRESS2011-asiareport.pdf](http://www.paris21.org/sites/default/files/PRESS2011-asiareport.pdf).

<sup>7</sup> *Les statistiques pour des résultats, la redevabilité et la transparence: Plan d'action de Busan pour la statistique*, (Paris, PARIS21, 2011). Peut être consulté à l'adresse ci-après: [www.paris21.org/sites/default/files/Busanactionplan\\_nov2011.pdf](http://www.paris21.org/sites/default/files/Busanactionplan_nov2011.pdf).

### **C. Modernisation des systèmes d'information statistique nationaux**

12. Le Partenariat est d'avis que la modernisation des systèmes d'information statistique est essentielle pour améliorer l'accès aux données par l'utilisateur final. Il a reconnu l'importance de la coopération régionale dans le domaine de la modernisation des systèmes d'information.

### **D. Coordination du développement des principales séries d'indicateurs dans les domaines des statistiques sociales, économiques, environnementales et démographiques**

13. Le Comité de statistique a fait part, à sa deuxième session (E/ESCAP/CST(2)/9, recommandation 2/1) de son appui sans réserve pour une orientation stratégique visant à donner à tous les pays de la région la capacité, d'ici 2020, de produire un ensemble de base prédéterminé de statistiques démographiques, économiques, sociales et environnementales.

14. Sur ce point, le Comité a décidé, à sa deuxième session (décision 2/2), de créer un groupe technique consultatif sur les statistiques sociales<sup>8</sup> qui serait chargé de donner des recommandations sur les orientations stratégiques ainsi que des directives sur les aspects fonctionnels et méthodologiques de l'action visant à ce que tous les pays de la région disposent, d'ici 2020, de la capacité de fournir un ensemble de base prédéterminé de statistiques sociales. En outre, il a approuvé, à sa deuxième session (décision 2/6), le programme régional proposé pour l'amélioration des statistiques économiques (E/ESCAP/CST(2)/5) comme stratégie formelle pour l'amélioration des statistiques économiques dans la région. Dans cette décision, il a approuvé la proposition tendant à transformer le Groupe technique consultatif pour le développement des statistiques économiques en un groupe directeur, intitulé «Groupe directeur chargé du Programme régional sur les statistiques économiques», qui aurait pour tâche de concevoir le plan d'application du programme régional<sup>9</sup>. De plus, il a appuyé vivement, à sa deuxième session (décision 2/7), la proposition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) d'élaborer, au cours des six mois à venir, un plan régional d'application pour la Stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Il a estimé que le plan régional d'application pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales devrait être intégré au Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques. Dans cet esprit, il a décidé de créer un sous-groupe des statistiques agricoles au sein du Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques<sup>10</sup>.

15. Le Groupe directeur chargé du Programme régional sur les statistiques économiques, qui comprend des experts des États membres ainsi que des experts du Partenariat — BAsD, Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), Eurostat, Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, Fonds monétaire international (FMI), Organisation internationale du Travail (OIT) et Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) — présentera le plan d'application du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique au Comité à sa

---

<sup>8</sup> Voir [www.unescap.org/stat/social-stat/TAG-SS.asp](http://www.unescap.org/stat/social-stat/TAG-SS.asp).

<sup>9</sup> Voir [www.fao.org/fileadmin/templates/ess/documents/meetings\\_and\\_workshops/ICAS5/Ag\\_Statistics\\_Strategy\\_Final.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/ess/documents/meetings_and_workshops/ICAS5/Ag_Statistics_Strategy_Final.pdf). Peut être consulté à l'adresse ci-après: [www.unescap.org/stat/econ/steering-group-econ-stat.asp](http://www.unescap.org/stat/econ/steering-group-econ-stat.asp).

<sup>10</sup> Voir <http://www.unescap.org/stat/agri-stat/steering-group.asp>.

troisième session (E/ESCAP/CST(3)/4) pour approbation. À la troisième réunion du Partenariat, qui s'est tenue le 26 février 2012 à New York, on a relevé l'insuffisance de ressources allouées pour le Programme régional et étudié comment faire appréhender de manière convaincante l'importance du renforcement des statistiques économiques par un public doté de pouvoir décisionnel. Les partenaires ont proposé que le Plan d'action de Busan pour la statistique<sup>7</sup>, qui est centré sur les stratégies nationales pour le développement des statistiques et vise l'élimination des lacunes statistiques au profit des décideurs, soit utilisé à cet effet, étant donné en particulier le fait que les donateurs font de plus en plus référence à ces stratégies nationales lorsqu'ils évaluent les priorités des pays concernant leurs systèmes statistiques nationaux. Le Partenariat s'est félicité de l'engagement de l'OIT, de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel à contribuer à la finalisation et à la mise en œuvre du plan régional d'application pour les statistiques économiques.

16. Le Groupe directeur chargé des statistiques agricoles comprend des experts des États membres et des partenaires ci-après: la BASD, le Département du développement international, le Fonds international de développement agricole, le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, l'Institut indien de recherche sur les statistiques agricoles et la CPS. Un plan d'action régional pour la stratégie mondiale sera présenté au Comité à sa troisième session (E/ESCAP/CST(3)/8) pour approbation. Les partenaires de réalisation — BASD, Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique et Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) — sont chargés d'élaborer les trois composantes du plan d'action régional: recherche, formation et assistance technique. Lors de leur troisième réunion, les partenaires ont précisé qu'il importait de coordonner le volet formation du plan d'action régional avec les initiatives régionales pertinentes, comme le Groupe de travail sur la coordination de la formation statistique.

17. Le Groupe technique consultatif sur les statistiques sociales comprend des experts des États membres ainsi que de la BASD, de l'OIT, de la CPS, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le Partenariat a souligné que la constitution et les activités du Groupe technique consultatif sur les statistiques sociales offraient l'occasion de mettre en valeur le rôle de coordination des bureaux de statistique nationaux.

18. Un programme régional est en cours d'élaboration en collaboration avec les pays et les partenaires pour améliorer les statistiques ventilées par sexe dans la région Asie-Pacifique. Un groupe de travail a été mis en place dans le cadre du Groupe de travail thématique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme du Mécanisme de coordination régionale pour promouvoir la collaboration interinstitutions en matière de statistiques ventilées par sexe. Les partenaires actuellement représentés au sein de ce groupe de travail sont la CESAP, la FAO, l'OIT, l'Organisation internationale pour les migrations, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le Programme des Nations Unies pour le développement, le FNUAP et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

## **E. Promotion de l'amélioration et de l'utilisation des données administratives**

19. Un certain nombre de partenaires ont participé à l'action engagée par les acteurs nationaux et internationaux pour améliorer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil produites à partir de ces systèmes d'enregistrement. La Réunion de haut niveau sur l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique se tiendra à Bangkok parallèlement à la troisième session du Comité de statistique. Il s'agit d'une initiative conjointe engageant de nombreux partenaires ainsi que des États membres, dont certains font partie du comité organisateur. Le Partenariat a souligné l'importance des statistiques de l'état civil, qui sont considérées dans le Plan d'action de Busan pour la statistique comme constituant l'une des quatre principales séries statistiques souffrant de lacunes<sup>7</sup>.

## **F. Coordination de la formation statistique**

20. Reconnaissant le rôle important que joue la formation statistique dans le renforcement des capacités statistiques nationales, le Partenariat est résolument favorable à la coordination visant à mieux assurer la formation statistique. En réponse à l'appel lancé par M. T.C.A. Anant, membre du Bureau du Comité de statistique et Président du Groupe de travail de la CESAP sur la coordination de la formation statistique, le Partenariat collabore avec le Groupe de travail pour faciliter la coordination de la formation aux niveaux national et régional. L'intention en l'occurrence est de partager l'information sur les activités de formation et de rendre compte activement des activités réalisées par le Groupe de travail.

## **V. Approche coordonnée pour l'assistance aux pays**

21. Les partenaires travaillent en étroite coordination pour renforcer la capacité des systèmes statistiques des bureaux de statistique nationaux en Asie et dans le Pacifique. À titre d'exemple, on peut citer l'action engagée par le Partenariat pour élaborer une stratégie globale de renforcement des capacités pour le système statistique du Myanmar. En juillet 2012, les partenaires de développement — BAsD, CESAP, Union européenne, Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), FNUAP et Groupe chargé du suivi et de l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le développement au sein de l'Équipe de pays des Nations Unies — ont mené une consultation préliminaire avec les représentants de plusieurs ministères du Myanmar en vue d'engager un dialogue sur la définition et la prioritarisation des besoins pour renforcer les capacités statistiques. En se fondant sur les résultats de la consultation, les partenaires ont collaboré à la formulation d'une proposition pour l'élaboration de la Stratégie nationale pour le développement des statistiques au Myanmar et l'établissement d'une liste préliminaire des besoins à court terme déjà identifiés pour le renforcement des capacités, en précisant quelle pourrait être la contribution des partenaires aux différents stades. Ces propositions ont été communiquées au Gouvernement du Myanmar pour examen et avis sur l'action que pourraient mener les partenaires de développement pour aider le gouvernement à aller de l'avant. Les partenaires ci-après ont manifesté leur intérêt: BAsD, ASEAN, CESAP, Union européenne, Eurostat, Groupe chargé du suivi et de l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le développement au sein de l'Équipe de pays des Nations Unies au Myanmar, FAO, PARIS21, ASDI, Statistics Sweden, FNUAP et Banque mondiale. Si elle donne de bons

résultats, cette approche coordonnée centrée sur un pays particulier pourrait être reproduite dans d'autres pays éprouvant des besoins particuliers semblables pour le développement de leur système statistique.

## **VI. Domaines d'activité pouvant faire l'objet de collaboration à l'avenir**

22. Les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)<sup>11</sup> ont suscité le besoin d'améliorer d'urgence la capacité statistique afin de produire des statistiques environnementales et de les intégrer dans l'information sur les autres piliers du développement, et, en fin de compte, de produire des indicateurs du développement durable internationalement comparables. La Conférence Rio+20 a considéré qu'il fallait adopter des mesures plus larges du progrès, en complément du produit intérieur brut (PIB), et a prié la Commission de statistique de lancer, en consultation avec les entités compétentes du système des Nations Unies et d'autres organisations intéressées, un programme de travail dans ce domaine en faisant fond sur les initiatives existantes.

23. Outre l'examen de ses domaines stratégiques de collaboration, le Partenariat étudiera à sa quatrième réunion, le 12 décembre 2012, les possibilités de collaboration des partenaires et le rôle qu'ils pourraient jouer dans le suivi des résultats de la Conférence Rio+20. Il examinera la contribution que peuvent apporter les partenaires pour améliorer les capacités statistiques dont disposent les pays pour produire des statistiques environnementales destinées à mesurer le développement durable, et les mesures à prendre pour appuyer l'engagement des pays dans les consultations relatives à l'adoption de mesures plus larges du progrès et du bien-être dans le cadre du développement pour l'après-2015.

## **VII. Conclusions**

24. Le Comité pourra examiner l'action menée par le Partenariat, offrir des orientations pour les travaux en cours et futurs de ce dernier, faire des suggestions concernant l'approche adoptée par les partenaires pour aider les pays ayant des besoins particuliers à renforcer leurs capacités statistiques et, notamment, donner des avis sur les mesures à prendre pour permettre au Partenariat de continuer à contribuer à la réalisation effective des objectifs du Comité.

---

<sup>11</sup> Voir la résolution 66/288 de l'Assemblée générale en date du 27 juillet 2012.